



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 77108

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur la situation des « pieds noirs » qui dénoncent légitimement les actes de profanation des tombes de leur famille laissées en Algérie sans protection ni entretien. Malgré l'éventuel plan de coopération 2010-2012 pour réhabiliter ou regrouper les cimetières en liaison avec les autorités algériennes, la situation reste intolérable. Afin de mener une action effective, il serait utile de prévoir une forte augmentation des moyens financiers et humains et de prendre des engagements chiffrés. Les associations de rapatriés, et les familles elles-mêmes, pourraient être associées aux décisions relatives à la réhabilitation et la sauvegarde des dizaines de milliers de tombes. Il lui demande par ailleurs dans quelle mesure la mise en place d'une mission d'information parlementaire ne serait pas nécessaire afin d'arriver à un bilan précis des actions menées jusqu'ici et évaluer les actions d'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77108

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4383

Question retirée le : 15 février 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)